

**Marc QUAGHEBEUR,
TRACES DE LA VIE COLONIALE
AU CONGO BELGE ET AU RUANDA-URUNDI,
Paris, L'Harmattan, 2017, 446 p. Analyse
de Pierre HALEN**

Pierre HALEN
Université de Lorraine
UFR ALL – Metz
Île du Saulcy
F – 57045 Metz cedex
01
pierre.halen@univ-
lorraine.fr

Que faire, aujourd'hui, avec les documents hérités du passé colonial ? Certes, en théorie, tout intéresse *a priori* l'historien. Et certes aussi, toute conscience démocratique devrait avoir assez d'esprit critique pour affronter le passé dans sa différence, pour se laisser interroger par lui, pour ne jamais se satisfaire d'une vérité simplifiée, consensuelle peut-être, et par là rassurante, mais appauvrie.

Ces principes étant rappelés, le fait est que nous avons aussi besoin de sens, et que nous n'avons pas moins besoin aussi que ce sens se construise *avec* d'autres. Et, non moins, nous avons besoin d'oublier un passé dont nous ne pouvons pas éternellement porter le souvenir détaillé. Tout cela paraît contradictoire, et le chemin est étroit sur lequel il nous faut avancer, sans céder à aucune des deux tentations antagonistes qui serait de nous mentir à propos du passé en le sacrifiant au « sens de l'Histoire », d'une part, ou qui serait de renoncer à y chercher du sens, au prétexte d'une impossible objectivité : d'une certaine façon, le passé est là, et nous en sommes les enfants ; d'un autre côté, il n'est décidément plus là, et nous avons à inventer un avenir imprévu.

S'agissant de la période coloniale, reconnaissons que, dans la réalité, le discours contemporain ne semble parfois plus guère se soucier de ce qu'elle fut vraiment, dans ses nuances et ses contradictions : la plupart des citoyens d'aujourd'hui ne l'ont pas vécue et, désormais, ils n'ont même plus grandi dans les années du tiers-mondisme triomphant, mais ils sont nés à l'époque où l'on proclamait la fin des idéologies

avant de s'engouffrer, pour beaucoup, dans les théories postcoloniales. Pour la majeure partie de nos contemporains, cette période est supposée connue autant que dépassée : pour peu qu'on ait besoin de la situer, on l'identifie suffisamment par des amalgames avec des représentations racistes et inégalitaires, par l'idée d'impérialisme culturel, voire par des associations avec l'esclavagisme auquel elle prétendait pourtant s'opposer, ou même avec le fascisme dont son fameux « âge d'or » était contemporain, et, plus récemment, avec les inégalités genrées et un patriarcat qu'il faut débusquer. Tout cela n'empêche pas les historiens consciencieux de faire leur travail, mais on sait qu'il n'est pas simple d'échapper à la demande sociale (également médiatique et quelquefois politique), qui pousse à simplifier ou à rehausser, des vives couleurs de l'épopée, la narration historique ; mais rappelons qu'à cet égard, une certaine historiographie coloniale, éventuellement inspirée par de bonnes intentions, avait certes montré le mauvais exemple en son temps en ne voulant voir que les aspects positifs de l'entreprise.

Quand on ne le condamne pas sans prendre le temps d'aller y voir, ce temps des colonies semble se perdre dans une brume de plus en plus lointaine ; c'est, en somme, une chose entendue et l'on n'en garde plus qu'un *usable past*, une mémoire simplifiée, aussi bien que possible adaptée aux besoins contemporains, une mémoire consensuelle. L'illustre bien la création, à Bruxelles, en ce 30 juin 2018, et sans trop de remous finalement, d'une place Lumumba à l'entrée du quartier Matonge : une opération qui pourrait bien signifier, non pas qu'on s'intéresserait vraiment, en Belgique, aux destinées du Congo, mais plutôt, et paradoxalement peut-être, qu'on veuille tourner encore davantage la page de l'époque coloniale pour ne plus en entendre parler, en faisant taire par cette concession les quelques activistes qui s'en prennent aux statues du Roi Léopold II en l'accusant de crimes contre l'humanité et, puisque cela s'est vu, de génocide.

Le passé, cependant, ne se plie pas si facilement à nos désirs : c'est la mission de l'historien, et son honneur, que de nous le rappeler. D'un autre point de vue, plus anthropologique, on pourrait dire tout aussi bien que le passé, par définition, se garde en réserve pour d'autres usages dont la nécessité se fera sentir, pour des usages qui réinventeront d'autres consensus en distordant ou en occultant eux aussi ce que fut l'autrefois, mais qui le feront différemment, pour les besoins d'une autre cause aujourd'hui encore imprévisible, produisant une narration que de nouveaux historiens devront à leur tour tempérer et nuancer : c'est pour cela qu'il est bon de ne pas écraser complètement ce passé dans une mémoire unique, contrôlée par l'institution, de quelque taille ou de quelque obédience que soit celle-ci.

D'où, c'est évident, l'utilité de garder, de rendre publics et d'étudier les documents hérités de l'époque coloniale. Cela dit, la manière concrète d'effectuer ces trois opérations ne va pas de soi. La première, déjà, celle de la préservation, suppose qu'on choisisse entre, d'une part, une conservation physique en des lieux protégés (et reste alors à choisir lesquels), et, d'autre part, une « forme dématérialisée », c'est-à-dire une forme numérique à déterminer elle aussi (simple image du document ou encodage spécifique). Ce choix entraîne aussitôt des conséquences pour la seconde opération, celle de la publication au sens large de mise à disposition du public, qui entraîne l'obligation de décider quel accès on donnera à qui aux documents, ce qui peut se traduire, par exemple, par une stratégie de mise en ligne en accès libre de versions structurées, facilitant les interrogations électroniques multicritères, et susceptible de faire l'objet de traitements dans ce qu'on appelle les *big data*. Ceci a des effets immédiats, ou plutôt des corollaires pour la troisième opération, celle de la recherche scientifique, puisque cette structuration doit en principe être faite en fonction des interrogations futures ; par exemple, le texte d'un roman peut être encodé en prévision des recherches de linguistes qui étudient l'environnement lexical ou syntaxique de tel mot, ou plutôt en vue des enquêtes menées par des spécialistes de tel auteur à la recherche de formes stylistiques impliquant une grammaire de texte, etc. Cela étant dit, une telle représentation du travail scientifique est elle-même trop simple, parce qu'elle présuppose que le document est un donné ; en réalité – c'est la loi du cercle herméneutique –, l'existence même du document est le produit d'une construction préalable, parce qu'il n'est pas une trace laissée involontairement, ni conservée par hasard, mais le résultat d'une intention de produire et ensuite de garder une « archive » sous une forme conservable, en vue d'usages ultérieurs dont la représentation, même floue, incertaine et « ouverte », est présente dès le départ.

Rappelons que de nombreux documents à propos de la période coloniale ont fait l'objet, non seulement d'une conservation, mais d'une édition en bonne et due forme, notamment dans divers livres imprimés comme la réédition de *Cinq années au Congo* de Stanley par Émile Van Balberghe et Nadine Fettweiss¹, un modèle d'édition. On mentionnera logiquement ici également les travaux de Jean-Luc Vellut, l'historien qui a sans doute publié le plus de « sources » à propos du Congo, et des plus diverses natures², au service d'une histoire essentiellement critique, se méfiant donc autant que possible des distorsions mémorielles, ou considérant celles-ci elles-

1 Henry Morton STANLEY, *Cinq années au Congo*. Notice introductive par Nadine Fettweiss et Émile Van Balberghe. Bruxelles : Archives générales du Royaume, Reprints n°292, 2002, xx-696 p., 2 cartes dépliantes.

2 Des « Documents pour servir à l'histoire sociale du Zaïre : grèves du Bas-Congo en 1945 », publiés avec Bogumil Jewsiewicki et Kilola Lema dans les *Études d'Histoire africaine* (n°5, 1973) aux sources concernant Simon Kimbangu publiées en 2017 par l'ARSOM (*Simon Kimbangu, 1921 : de la prédication à la déportation*. Les Sources. Vol. 2 : *Fonds missionnaires catholiques*), en passant par les lettres du Père Émeri Cambier (*Correspondance du Congo (1888-1899)*, publiée en 2001).

mêmes comme des faits nécessitant d'être contextualisés. Ou encore ceux de Donatien Dibwe qui, souvent en collaboration avec Bogumil Jewsiewicki³, s'est davantage penché sur la double question des mémoires orales et des sources particulières que constituaient les éléments de la culture matérielle.

Un cas concret, celui d'un ouvrage récemment publié, nous permettra de réfléchir à ces questions : il s'agit d'un volume aux contenus assez disparates, dont il n'est sans doute pas vain, compte tenu du fait que ses contenus concernent directement l'histoire de l'Afrique centrale, de rendre compte dans *Congo-Afrique*. Ce qui suit prendra donc la forme d'une recension aussi détaillée que possible, sans aller au-delà, toutefois, du format d'un bref article, de ces *Traces de la vie coloniale au Congo belge et au Ruanda-Urundi*⁴.

Avant tout, signalons que l'ouvrage est dédié à la mémoire de Sœur Bibiane Tshibola, décédée en 2009 à Kinshasa, dont le Celibeco avait été le partenaire institutionnel congolais de la collection « Congo-Meuse » à ses débuts. « Femme de tête et de caractère » (p. 429), enseignante à l'Université Pédagogique Nationale de Kinshasa après l'avoir été en province, B. Tshibola a effectivement beaucoup fait pour concrétiser, en collaboration avec les Archives et Musée de la Littérature à Bruxelles, un nouvel esprit d'ouverture vers les réalités du passé littéraire congolais (et du passé belge en matière de littérature de l'ère coloniale). Ce n'est pas un hasard, du reste, si le premier volume de la collection avait été publié en 1997, l'année de la liquidation du régime mobutiste : une page politique se tournait alors.

L'ambition de ce douzième ouvrage de la collection « Congo-Meuse » ne se cache pas d'être modeste : il propose des documents « souvent inédits », qui « permettent de revisiter quelques facettes de l'Histoire à partir de témoignages d'acteurs de terrain et de voyageurs ». Ce sont donc des « traces » de la vie coloniale, bien que ce mot, qui désigne des marques généralement involontaires, ne soit pas forcément le meilleur : celui qui laisse un texte à la postérité, voire celui qui rédige un texte seulement pour un destinataire contemporain, familial par exemple, n'est certes pas inconscient de composer une représentation, de « faire rapport » selon des codes qui peuvent être assez variables en fonction du destinataire ou de l'usage escompté des notes ainsi consignées. D'où la nécessité de contextualiser les « traces » le plus précisément possible.

3 Voir par exemple : *Lubumbashi 1910-2010. Mémoire d'une ville industrielle / Ukumbusho wa mukini wa komponi*. Coordonné par Bogumil Jewsiewicki, Donatien Dibwe Dia Mwemba et Rosario Giordano, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 262.

4 Jean-Claude KANGOMBA, Nicole LECLERCQ, Francine MEURICE, (éd.), *Traces de la vie coloniale au Congo belge et au Ruanda-Urundi*. Sous la direction de Marc Quaghebeur. Paris : L'Harmattan, Congo-Meuse, 2017, n°12.

À propos de l'édition de ces « traces »

Disons-le d'emblée : bien que les contenus de cette douzième livraison soient plutôt abondants, leur intérêt est assez inégal et l'on peut se demander si tout méritait d'être ainsi imprimé ; *a fortiori*, on peut se demander si tout devait y être imprimé en l'état.

D'une part, en effet, on aurait pu se contenter d'éditer et de mettre en ligne, pour les chercheurs, certains documents reproduits ici, dont l'intérêt ne saute pas aux yeux ; les fac-similés des croquis de chambres d'hôtel envoyés par une voyageuse à sa mère en sont le meilleur exemple : on peut supposer toutefois que cette contribution a précisément pour but de montrer ce qui se passe, ou plutôt ce qui ne se passe pas, « en dehors du théâtre de l'histoire (1959) », c'est-à-dire dans la perception de ceux qui ne voient pas grand-chose au-delà du périmètre étroit à l'intérieur duquel ils vivent. Ceci n'est pas un jugement de valeur moral concernant ce témoin, qui n'est sans doute qu'un humain de bonne volonté parmi des milliers d'autres, mais une façon de suggérer qu'il n'est pas inutile de conserver aussi ce qui paraît peu significatif, voire insignifiant par rapport au besoin de sens qui est le nôtre aujourd'hui.

D'autre part, et quitte à publier moins de documents divers, il aurait sûrement été profitable de consacrer un peu plus de temps et de place à l'édition elle-même, notamment à l'apparat critique ; certes, celui-ci existe dans ce volume à l'édition duquel plusieurs personnes ont collaboré, – et reconnaissons qu'il est parfois d'une fort bonne tenue –, mais il n'a pas été réalisé avec la même attention selon les contributions et, même lorsqu'il est davantage élaboré, il peut présenter des lacunes regrettables. Dans les lettres de Paul Lomami-Tshibamba, par exemple, le lecteur est supposé connaître les « A.P.A.J. » (un service du gouvernement général) ou les « H.C.B. » (les Huileries du Congo belge), sans même parler des personnalités nommées au passage, tel Arthur Pinzi, futur bourgmestre *abako* de la commune de Kalamu, alors simple collègue de Lomami (et l'un de ses concurrents pour les promotions administratives, p. 33). Ailleurs, lorsque un tel témoin rencontre le vice-gouverneur général, la moindre des choses aurait été de préciser en note qu'il s'agissait à l'époque de Jean-Paul Harroy (p. 212) ; même chose pour le Mwami du Rwanda, en l'occurrence Mutara III (p. 213) ; de même encore lorsqu'il est question d'un « G.G. » (gouverneur général) « qui ne pense qu'à visiter les colonies voisines et à se faire photographier sous toutes les coutures », pourquoi ne pas préciser qu'il s'agit d'Eugène Jungers (p. 131) ? Des problèmes textuels apparaissent dès lors aussi : on chercherait en vain sur les cartes un lieu appelé « Siekengebijte », qui résulte probablement d'une mauvaise lecture de *Siebengebirge* (p. 213), nom d'un parc naturel situé en Allemagne mais à proximité de la frontière belge ; la vérification n'a pas été faite. Même

bizarrerie peu satisfaisante lorsqu'on cite une expression néerlandaise : « zuivere vlaamsche voekend » (au lieu de *voelend*, p. 342), ou une autre : « veedesopdracht » pour *vreesdesopdracht* (p. 389) ; le contresens menace, quand l'éditeur semble avoir lu un peu vite « quelques policiers », lesquels doivent être plutôt « quelques politiciens » dans le manuscrit d'origine (ou est-ce un tapuscrit ? ce n'est pas précisé, p. 327, et il n'y a pas de fac-similé). Une grosse coquille dépare même la préface de Marc Quaghebeur, où l'on trouve un *Nganda* à la place de *Ngando* (p. 8), ce qui n'est pas tout à fait la même chose, on en conviendra.

Dans l'index, on voit le peintre Pierre Romain-Desfossés classé à *Desfossés* (dans le texte, la formule « Romain Desfossés » ne fait l'objet ni d'un *sic* ni d'une note, p. 101) ; dans l'index toujours, Lomami *Tchibamba* ne figure que sous cette seule orthographe, ce qui est un peu dommage pour un volume concernant la RD Congo ; Saverio Nayigiziki apparaît sous les deux formes fautives *Xavier Naiziki* et *Saverio Naigiziki* (voir aussi p. 330), Marie-Madeleine Arnold-Gulikers sous celle de *Arnold-Guilkers* (voir aussi p. 329). Pas de *sic* ni de note non plus pour cette approximation historique : « Léopold II légua par testament le Congo à la Belgique en 1909 » (p. 247) – le testament en question date de 1890, 1909 est l'année de la mort du Souverain, la « reprise » du Congo ayant eu lieu en 1908. Il n'y en a pas non plus, malgré la note infrapaginale, pour l'affirmation un peu simplifiée de Joseph Mpungu selon laquelle il n'y avait pas, à Élisabethville, de « cité africaine » avant l'intervention du kinois Fernand Dendale dans les années 1950 (p. 405) : sans remonter aux peu durables « camps de travailleurs », le « quartier Albert » – actuelle commune de Kamalondo – est de toute évidence plus ancien. On peut multiplier les exemples. La qualité de l'appareil critique varie certes en fonction du document reproduit ; il y a un certain nombre de notes, par exemple, pour accompagner le texte d'Albert Maurice. Mais en termes d'édition, certaines choses sont peu admissibles : lorsqu'on nous dit qu'« Albert Maurice signale avoir publié quelques poèmes de l'Abbé Kagame dans son journal [*sic*] *Jeune Afrique* », on se demande ce qui empêchait le commentateur d'aller contrôler cette information (il s'agit sans doute d'une contribution intitulée « Les trois grands genres littéraires du Rwanda », in : *Jeune Afrique*, 5^e an., n°16, 3^e et 4^e trimestres 1951, p. 13-19). Autre exemple : on lit, sous la même plume d'Albert Maurice, l'évocation d'un incident avec le directeur du journal *L'Essor du Congo*, « Marc Mico (Marc Miko Lajeack ?) [...] Marc Mico (nom qui se complète d'une consonance polonaise dont j'oublie l'assemblage correct) » : ici encore, ni note ni *sic* ; il n'était pourtant pas difficile de consulter ce journal, conservé à la Bibliothèque Royale sous au moins deux cotes, et d'identifier Marc Mikolajczak, une personnalité dont le nom revient souvent dans les affaires katangaises du temps : c'est d'ailleurs ce qu'a dû faire la personne qui a constitué l'index, puisque le nom correctement orthographié

s'y trouve bien. Il en va de même pour le nom « Bigiru Mwami », sans note ni *sic* dans le texte (p. 325), mais correctement noté ailleurs ainsi que dans l'index (*Bigirumwami*). Manquent aussi les rappels internes, qui auraient exigé, il est vrai, tout un travail pour être mis en place et exploités ; un seul exemple : le « M. Maurice, Juif et incroyant », que rencontre l'abbé Moeller (p. 365) est bien entendu Albert Maurice, par ailleurs l'auteur d'un des textes importants de ce volume ; l'index, du reste, le signale. En revanche, le nom « De Leuw » (*sic*) lui a échappé (p. 173), de même que bien d'autres comme, p. 217, tous ceux qu'on trouve dans « Le bonjour à Jean, à Nic, à Bose, aux copains (Jacques Toussaint entre autres)[.] à M. l'abbé Gilessen et à Janneke » ; difficile de savoir, effectivement, qui étaient ces proches appelés par leur prénom ; mais quant à cet abbé et à ce Jacques Toussaint, nul ne sait si ce ne sont pas des noms susceptibles d'intéresser un chercheur plus tard. On voit la difficulté de déterminer où doit s'arrêter l'investigation érudite, indispensable dans certains cas en fonction de notre curiosité actuelle, par exemple pour S. Nayigiziki ; superflue peut-être, certes, dans d'autres cas, comme ici.

À propos des contributions congolaises

Tentons de rendre compte de ces divers documents qui, dans l'ouvrage, sont présentés dans un ordre chronologique. La majorité d'entre eux concernent la période de l'après-guerre ; presque tous viennent des collections des Archives et Musée de la Littérature (AML) à Bruxelles, et quelques-uns, des fonds qui y ont été rassemblés par l'Association pour l'Autobiographie (APA-AML), animée par France Meurice. Certes, la « vie au jour le jour », donc les « mentalités » de l'époque, se retrouvent ici, notamment grâce à ces récits de vie laissés par des personnalités peu ou pas connues ; ces perceptions vécues apparaissent « comme entre les colonnes de l'histoire monumentale », écrit joliment Marc Quaghebeur dans sa présentation, non sans regretter « de ne pas disposer de plus de témoignages africains » dans les collections des AML ; d'où l'ajout, dans ce volume, de certaines pièces rapportées : la reprise d'un texte du poète Muepu Muamba, déjà publié, ainsi que l'apport d'un entretien de 2013 avec l'ancien journaliste Joseph Mbungu Nkandamana.

Parmi les contributions congolaises, évoquons d'abord – à tout seigneur tout honneur – quelques lettres de Paul Lomami-Tshibamba, que les éditeurs ont voulu publier ici pour exploiter les « papiers » de l'écrivain, récemment rachetés par les AML à sa veuve. Au-delà des difficultés relationnelles qu'elles suggèrent au sein de son service administratif, ces missives témoignent à la fois de la hauteur de vue et des compétences réglementaires de Lomami, alors fonctionnaire du Gouvernement général du Congo belge et du Ruanda-Urundi, et encouragé, à ce titre, à collaborer

à *La Voix du Congolais* (organe officiel, rappelons-le). Cependant, ces documents sont publiés sans grande précaution, comme nous l'avons signalé : le dernier, l'ordonnance administrative de 1952 par laquelle l'intéressé apprend qu'il est démis de ses fonctions pour n'être pas revenu occuper son poste, est ainsi placé immédiatement à la suite d'une lettre de 1947 à propos d'une action disciplinaire entreprise contre lui par ses supérieurs, de sorte qu'un lecteur inattentif est tenté de conclure que l'une a entraîné l'autre, ce qui est fort peu probable (p. 36-37). Sans davantage de notes et de commentaires, sans qu'on ne nous dise rien non plus de la représentativité de ces documents par rapport à l'ensemble des « papiers » qui ont été acquis, cette publication n'a guère qu'une valeur apéritive : on attend l'historien qui pourra leur faire dire davantage.

S'il n'y a pas grand-chose à dire du témoignage apporté par le poète Muepu Muamba (où il est question de divers faits qui, malheureusement, n'ont été ni recoupés ni expliqués), il y en a davantage à propos des confidences de l'ancien journaliste Joseph Mbungu, recueillies en 2013, bien que l'essentiel ait été dit dans ses mémoires (*L'Indépendance du Congo belge et l'avènement de Lumumba : témoignage d'un acteur politique*), publiés en 2008. C'est un témoin privilégié, en effet, que ce journaliste de la fin de l'ère coloniale, acteur lui-même dans la presse et dans la sphère politique à Léopoldville-Kinshasa. Jean-Claude Kangomba – par précaution sans doute à l'égard d'une opinion *a priori* favorable à l'ancien Premier Ministre –, considère que ce que J. Mbungu écrit au sujet de Patrice Lumumba, qu'il a fréquenté de près, est « pour le moins surprenant ». Il n'en est rien pour qui connaît les acteurs de la crise congolaise et les contradictions qui l'ont caractérisée : certes, cela ne rencontre pas une certaine mythologie internationale, mais cela recoupe de très nombreux autres témoignages et analyses. On voit néanmoins comment une sorte de récit unique est devenu dominant jusqu'à s'imposer dans cette expression d'une « surprise » qui, pour l'historien, n'en est pas une.

Des témoins d'activités théâtrales

Évoquons ensuite un groupe de contributions qui concerne quatre tournées théâtrales des années 1950. Ces documents d'époque ne disent pas grand-chose de la réception des spectacles au Congo, comme le regrette M. Quaghebeur ; mais n'eût-il pas mieux valu, dès lors, leur consacrer tout un volume, en les entourant d'extraits de la presse de l'époque et d'analyses historiques complémentaires ? Quoi qu'il en soit, on y trouve deux ensembles de lettres que la comédienne Anne Carpriau a adressées aux siens en Belgique à l'occasion de tournées du Théâtre du Parc, respectivement en 1950 et en 1959 ; c'est un témoin qui ne voit pas grand-chose, mais aucune source n'est tout à fait négligeable, comme nous l'avons dit plus haut, et l'on

appréciera, par exemple, le point de vue qu'elle a sur Brazzaville, l'autre capitale (p. 180), qui pourrait faire partie d'une anthologie consacrée aux deux rives du fleuve, chères à Henri Lopes. On aurait tout de même aimé en savoir plus à propos de la « légende nègre » intitulée *Mulungu*, semblait-il déclamée par la comédienne lors des spectacles, un morceau qui était sans doute une façon de congoliser un tant soit peu ceux-ci, apparemment avec succès. Quant au « journal de bord directorial d'une autre tournée théâtrale (1953) », journal en l'occurrence tenu par le comédien et metteur en scène Claude Étienne, il est certes stylistiquement plus relevé que les missives précédentes, mais il n'est jamais qu'une « trace », en effet, de la vie de la troupe (en l'occurrence celle du Rideau de Bruxelles) en ces contrées équatoriales où elle ne fait guère que passer et jouer, non sans faire face aux aléas matériels. L'historien spécialiste du théâtre congolais découvrira sans doute avec plus d'intérêt la contribution intitulée « Des marionnettes très courtisées, les bilulus (1956) », qui permet de reconstituer l'une des expériences (il y en avait déjà eu plusieurs autres auparavant) d'introduction d'un théâtre par figures animées, menée en l'occurrence ici par Monique Heckmann et Jacques Zimmermann.

Des spéculations à propos de l'avenir

En dehors de cet ensemble théâtral, on peut regrouper certaines contributions en les situant à l'enseigne de leur dimension politique, et, plus précisément, de leur perception de l'avenir de la colonie. Mentionnons d'abord la republication d'un assez long essai – Jean-Claude Kangomba parle d'une « lumineuse contribution » (p. 423) – dû à la plume alors journalistique de Charles François. Paru en 1958 dans le quotidien *La Presse africaine* (Bukavu) puis en tiré-à-part, réédité à Buenos-Aires par l'auteur en 2009, cet essai plaidait en son temps pour une indépendance progressive du Congo, selon une perspective que les réalités sociologiques et politiques allaient vite rendre irréalisable, mais dont « l'exposé rationnel » (*id.*) témoigne d'une réflexion de bonne tenue, et en tout cas d'un point de vue un peu plus élevé sur la réalité que divers textes retenus ici, qui sont davantage l'écho de ce qu'ont perçu tel et tel témoins – généralement assez peu informés et souvent peu curieux – à propos de ce qu'ils ont eu dans leur champ de vision à tel moment. Le point de vue de Charles François est évolutionniste, et certaines formules ont assurément vieilli, mais le propos n'est pas sans pertinence sociologique – compte tenu d'une époque où l'on parle beaucoup des « deux visages » de l'Afrique –, ni générosité intellectuelle.

Inédite quant à elle, la contribution tirée des papiers personnels de Nicolas Joseph Muller, déposés aux AML, est plutôt celle d'un homme de terrain qui s'interroge non sans une inquiétude justifiée. Selon la notice,

cet auteur n'aurait « presque rien publié ». C'est curieux, parce que les AML possèdent pourtant son recueil *Équatoriales* (Coquilhatville, 1946) et la Bibliothèque Royale, dans le même bâtiment que les AML, possède les recueils *Tropique* (Élisabethville, 1951) et *Conscience du monde* (Malines, 1958). L'enquête a donc été un peu trop rondement menée, eu égard aussi au fait que cet administrateur territorial est un témoin plus expérimenté et plus avisé que certains de ceux qui sont rassemblés ici. Observant en 1951 le développement d'une « haine de classe, qui fomentera la révolte », il écrit simplement : « [...] je crois le problème insoluble car nous ne pouvons aligner nos traitements sur ceux des Noirs, ni l'inverse non plus » (p. 132). C'est clair et net, et peut-être ne saurait-on mieux dire : un système à ce point inégalitaire, c'est-à-dire dont l'efficiency relative reposait sur l'inégalité, était nécessairement condamné.

Par ailleurs, les deux séries d'articles publiés à l'époque dans la presse bruxelloise par Charles Bertin, davantage connu comme auteur dramatique et, plus tard, comme membre de l'Académie Royale de Langue et de Littérature française, sont à signaler pour le témoignage qu'ils apportent au sujet de ces années où le Congo semble enfin devenir un enjeu politique plus concret pour la mouvance progressiste bruxelloise. On reprend ici « dans leur intégralité », d'une part, des articles parus en novembre et décembre 1950 sous le titre « Problèmes africains » dans quatre livraisons de l'hebdomadaire *Syndicats*, publié par la FGTB (Fédération Générale des Travailleurs de Belgique), dont Bertin est alors un salarié ; d'autre part, une autre série d'articles publiés en octobre et novembre de la même année dans le journal *Le Peuple*, l'organe du Parti socialiste. Le titre de cette seconde série est assez inattendu : « *“Latitude zéro”* : la splendeur de la langue au service de l'Empire », parce qu'il fait davantage songer à un compte rendu consacré au recueil de poèmes d'Henri Cornélus alors récemment paru ; or, il n'est pas question de ce recueil dans le reportage. C'est sans doute le résultat d'une erreur. Quoi qu'il en soit, « La vérité », écrit Bertin à propos des Congolais qu'il vient de fréquenter, « est qu'il existe entre eux et nous une distance qu'il faudra des siècles pour combler » (p. 79). Il s'intéresse beaucoup, néanmoins, à un concert des Petits Chanteurs à la Croix de Cuivre, un ensemble choral mis sur pied par des missionnaires avec la collaboration de plus en plus importante de Joseph Kiwele dans la capitale du Katanga, et qui constituait effectivement une expérience particulièrement novatrice dans le contexte. Représentant d'une laïcité progressiste, Bertin est parfois ambigu, comme lorsqu'il évoque la forêt et « la grande peur primitive » (p. 100), ou lorsqu'il rappelle ce que « notre art le plus moderne a appris au contact des trésors de la musique et de la sculpture nègre » : « à l'opposé des recherches maldives et sophistiquées de nos distingués amateurs d'hystérie, l'art nègre nous replonge dans cette âme primitive d'où sont sorties les œuvres prodigieuses d'Altamira

[une grotte célèbre par ses peintures rupestres en Espagne] » (p. 101). En somme, c'est contre ce qui est ressenti comme une certaine décadence de l'art contemporain en Europe que l'« âme primitive » est appelée à la rescousse, dans une recherche d'ordre et de classicisme qui ne paraît pas spécialement progressiste : ne fermons pas les yeux sur les contradictions du passé.

Par ailleurs, on ne nous dit pas grand-chose à propos de la nature du « Journal d'un témoin et d'un acteur privilégié », titre qui a peut-être été choisi par les éditeurs de ce volume ; il s'agit en l'occurrence du journal d'Albert Maurice. Mais s'il est divisé en sections portant des dates, ce n'est pas un diaire au sens propre, comme on s'en rend compte par exemple lorsqu'il est question, à la date du 2 septembre 1960, d'« Évariste Kimba (qui sera pendu comme Premier Ministre [...] » en 1966 (p. 348), précision évidemment postérieure au moment supposé de la rédaction. Albert Maurice est un acteur essentiel, notamment pour les activités de l'Union Africaine des Arts et des Lettres, mais aussi pour l'Université de Lubumbashi (alors Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi) dont il fut le premier secrétaire général. Il est passionnant de suivre, de son point de vue, les évolutions politiques, notamment les interférences maladroites, – entre autres pour des raisons linguistiques –, de la politique métropolitaine de ces années-là. Mais Albert Maurice est lui-même un voyageur attentif lorsqu'il se rend en mission au Ruanda-Urundi, où il n'est pas lui-même impliqué, et ce n'est pas moins intéressant. On découvre ainsi incidemment (c'est notre commentaire, non celui des éditeurs) que l'anglicisation voulue par le Président Kagame au pouvoir depuis 1994, mesure souvent présentée comme anti-française et post-génocidaire, a en réalité des antécédents à la Cour du Mwami dans les années 1950 : la mesure était alors envisagée expressément contre l'influence grandissante de « quelques jeunes Turcs [...] formés au groupe scolaire d'Astrida » (p. 333) : il semble bien que la volonté d'exclure le français soit, sur le long terme au Rwanda, avant tout une orientation socio-politique conservatrice, sans rapport avec quelque règlement de compte colonial ou post-colonial.

Des variis non sans intérêt

Nous ne pouvons guère qu'énumérer d'autres contributions, dont l'intérêt semble plus anecdotique (ce qui n'est pas un jugement de valeur, ni littéraire ni historiographique). Ainsi, un reportage de Pierre Daye, tiré de ses *Mémoires*, et faisant partie d'un texte inédit conservé aux AML depuis 2009, lui permet d'évoquer quelques figures des années 1920, non sans laisser percer – outre une pointe d'antisémitisme qu'il aurait sans doute été utile de commenter (p. 15, 19, contre le Ministre Franck) – l'appétence du futur député rexiste pour les hommes forts, les « piliers de l'Empire »

(p. 25). Mais tout cela apparaît déjà dans les livres publiés à l'époque par cet ancien officier des campagnes de la Force publique en Afrique orientale, qui sera bien plus tard, en 1946, condamné à mort pour faits de collaboration et mourra en exil en Argentine.

On lira avec plaisir le récit d'un voyage au Congo entrepris par le magistrat Maurice de Wée en 1944, alors qu'il est en poste au Caire et, bien entendu, empêché par la Seconde Guerre mondiale de rentrer en Belgique. Il rencontre à Léopoldville, le 3 juin, un « sympathique Ardennais » qui doit être le magistrat Léon Guébels, alias Olivier de Bouveignes en littérature où il s'est notamment fait un nom en publiant de nombreux contes du folklore congolais ; mais, là encore, il n'y a pas de note à ce sujet (p. 46).

Par ailleurs, un document intitulé « Une visite royale au Ruanda (1957) », dû à un auteur non identifié mais extrait des papiers d'Ivan Reisdorff, est la préparation (pour Léopold III et son épouse) d'un itinéraire à travers le pays, itinéraire assez détaillé qui témoigne de la manière dont le territoire, et ses différents lieux d'importance variée, apparaissait à un moment-clé de son histoire.

Les « Derniers mois avant l'indépendance du Congo » sont évoqués par l'abbé Charles Moeller (l'auteur, notamment de la somme intitulée *Littérature christianisme*, grand succès de ces années-là), en voyage au Congo au cours des premiers mois de 1960, et qui écrit à sa mère ce qu'un ecclésiastique peut écrire dans de telles circonstances. Signalons encore, rapidement, deux documents dus à Albert Van Dorpe, « médecin au Kasai » ; les quelques pages laissées par Maximilien Philips, radiotélégraphiste de son état, qui assiste au « Départ des coloniaux (1960) » depuis le pont de son navire qui attend à quai à Matadi ; ou encore les notes qui ont été rédigées par le Lieutenant Dubois, officier des Chasseurs ardennais caserné quelques mois au Burundi la même année, pages assez rébarbatives au demeurant, du fait que l'on ne s'est pas soucié de traduire le jargon et les sigles militaires, ce qui aurait entraîné, il est vrai, une intervention assez lourde dans le texte.

Enfin, il faut faire une place à part aux lettres échangées par José Trussart avec ses professeurs de l'Institut de sociologie à Bruxelles et à quelques autres destinataires ; ce jeune poète, qui apparaît historiquement comme un « coopérant » avant la lettre (il aura d'ailleurs ce statut après 1960), est qualifié ici de « jeune chercheur ». Le fait est que, chargé par ses mentors de mettre en place un projet de développement « communautaire », il manifeste une tout autre vision du pays, anticipant le tiers-mondisme, et d'abord dans sa façon de se considérer lui-même comme une sorte de modeste messie de temps résolument nouveaux. Les lettres sont extraites d'un récit autobiographique dont on ne précise pas la nature plus ou moins fictionnelle.

Où le passé continue d'enseigner

En somme, il s'agit d'un ensemble relativement volumineux de « traces » disparates, témoignant d'époques et de sensibilités pour le moins variées. Certaines, nous l'avons dit, sont d'une lecture particulièrement intéressante, soit pour des détails anecdotiques (qui ne sont pas insignifiants pour autant, comme la question de l'anglais au Rwanda), soit pour des jugements plus ou moins perspicaces (Albert Van Dorpe, Charles François, surtout Nicolas Muller) concernant ce qu'on appelle parfois « le sens de l'Histoire ». Comme nous l'avons également relevé, tout cela aurait pu être assurément mieux édité, avec la collaboration d'historiens qui auraient davantage mis en valeur les enjeux de telle ou telle « trace » par une contextualisation renforcée. Y compris les tensions et les contractions entre ces différentes voix dont la singularité a ici été préservée par l'hétérogénéité même de leur rassemblement en un seul ouvrage : au lecteur, donc, d'y prendre son bien (ou d'y retrouver ses têtes de Turc préférées, puisque nous lisons parfois ainsi).

La belle postface de Jean-Claude Kangomba, bien entendu, ne prétend pas synthétiser un ensemble aussi vaste et varié. Compte tenu de la domination que continuent d'exercer les idéologies, les fantasmes et les réappropriations abusives à propos de ce passé dont se sont emparées les mémoires (nécessairement partisans), cette postface fait beaucoup mieux, en insistant avec courage sur « la nécessité de revenir régulièrement à la matérialité des faits, seuls remparts contre les nostalgies simplificatrices et les mystifications messianiques de la postindépendance » (p. 422). Chacune de ces deux mémoires en prend donc pour son grade. Le critique n'y va pas avec le dos de la cuiller : « Au demeurant », écrit-il, « les peuples africains ne sont pas dupes, car ils savent très bien que le prétexte colonial ou néocolonial est devenu, au fil des années, le cache-misère d'une élite politique et économique d'une médiocrité stupéfiante » (p. 427). Pour les Congolais – mais non moins pour les autres, ajouterons-nous –, il y a donc quelque chose à prendre dans « la leçon, subtile et contrastée, des contributions rassemblées dans le présent volume », et c'est, dans beaucoup d'entre elles, le souci d'un « ordre politique qui soit conforme aux attentes des populations » (*id.*). Si nous y retrouvons un tel souci, c'est que le passé continue donc de nous enseigner. ■